

Formation SSI Niveau 2

Système de Sécurité Incendie

Présentation Envergure

Depuis 1987 Envergure, favorise l'épanouissement professionnel de chacun, en accompagnant les différentes phases de transitions, d'évolution de nos candidats par le biais de nos solutions faites sur mesure, en revendiquant le Travail pour Tous. Filiale du Groupe Actual, nous pensons que le travail est une force pour tous. Notre devise « Construisons ensemble votre travail » reflète notre vision selon laquelle la valeur travail est indissociable d'un engagement humaniste. Convaincus de l'utilité de notre action, nous accompagnons les hommes et les femmes pour qu'ils se réalisent dans le travail. Guidés par un esprit entrepreneurial et militant, nous mettons tout en œuvre pour réussir la rencontre entre les candidats et les entreprises.

Contexte Règlementaire

Code du travail et ERP

Outre les obligations du règlement de sécurité des ERP et du Code du travail, la norme NF S 61-933 § 6.1. impose que le personnel en charge de l'exploitation du système de sécurité incendie (SSI) soit formé à :

- La connaissance du site
- Aux consignes de sécurité internes à l'établissement ;
- La manipulation des éléments constitutifs du SSI et les conséquences prévisibles engendrées.

Public cible

- Toute personne en charge de l'exploitation du SSI

Objectifs :

A l'issue de la formation SSI Niveau 2, les participants sont capables :

- d'appréhender l'exploitation du SSI
- d'exploiter le niveau 2
- d'identifier sur le SSI un point en alarme, et faire une levée de doute
- Gérer une alarme feu
- Réarmer le système ainsi que les dispositifs concourant à la sécurité (porte coupe-feu, clapets système de désenfumage etc...)
- Mettre hors/en service un point de détection pour permettre un travail par point chaud ou autre.

Ils ont acquis les connaissances pour :

- détecter les anomalies
- identifier les différentes alarmes (feu ou dérangement).

Prérequis

- Être volontaire

Modalités d'accès

- Sur dossier

Délais d'accès

- 1 mois

Durée

Durée : de 2h à 7h selon la complexité du système et les objectifs de formation

Effectif par session

- Maximum 12 participants

Tarifs

- Nous consulter

Indicateurs de performance

- Nombre d'apprenants formés
- Taux de satisfaction

Nouvelle action : les taux des indicateurs seront diffusés dans les 6 mois qui suivront la fin de la première action réalisée.

Profil des intervenants

- Formateurs professionnels et expérimentés
- Titulaires du SSIAP2 et SSIAP3

Modalités pédagogiques

Démarche et méthodes :

- Recueil des attentes et adaptation des contenus et méthodes aux besoins individuels
- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et pratiques par atelier
- Analyse de pratiques et échanges d'expérience
- Mises en situations professionnelles
- Visite de sites

- Manipulation d'extincteurs

Modalités Techniques & outils

Conformes aux attendus de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

- Sites ERP
- Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Logiciel SSI
- Extincteurs
- Vidéo projecteur et diaporamas
- Supports de formation, documents authentiques, diaporamas
- QCM.

Modalités de suivi et d'accompagnement

Outils de suivi

- Feuilles de présences signées par demi-journée / émargement électronique
- Livret stagiaire

Outils de suivi et d'accompagnement :

- Au démarrage : Recueil des attentes et des besoins
- En cours de formation : Évaluations des acquis
- En cours de parcours : Evaluation des acquis et de la satisfaction
- Post formation : Evaluation de l'impact de la formation

Contenu pédagogique

Approche générale du fonctionnement du SSI

- Comprendre le principe général du SSI
- Le rôle du SDI et du CMSI
- Les différents organes de sécurité
- Les différents scénarios (feu ou dérangement)

Manipulation du SSI (Arrêt de signal sonore)

- Déclenchement de différents scénarios
- Réarmement du SSI
- Mise Hors/en service d'un point ou d'une zone
- Réarmement des organes concourant à la sécurité (porte coupe-feu – Système de désenfumage et autres).

Formalisation à l'issue de la formation

- Attestation nominative de compétences et de Fin de formation

Dates de la formation

- Nous consulter

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour tout besoin spécifique nécessitant une adaptation de la formation, nous vous invitons à contacter le référent handicap : envergure.referenthandicap@actualgroup.com

Lieu de formation

La formation peut être dispensée au sein de l'entreprise (conseillé) ou d'Envergure, ainsi que chez nos partenaires.

Nos locaux sont dédiés à la formation. Ils sont conformes aux exigences légales en matière d'hygiène et de sécurité inscrites dans le Code du Travail.

- ENVERGURE CHANGE (53)
- ENVERGURE SARCELLES (95)

Ces derniers répondent aux exigences réglementaires du Code du Travail et de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Contacts

- **CHANGE (53)** : Sandrine DUMAS

sandrine.dumas@actualgroup.com / 07 56 18 42 11 ou 02 49 74 74 73

- **SARCELLES (95)** : Christian VALETTE

christian.valette@actualgroup.com / 07 78 41 53 73 ou 02 49 74 74 73